



Codes CPE dans les soumissions de programmes

Le code de **Classification des programmes d'enseignement (CPE) Canada** est un système normalisé utilisé pour classer les programmes d'enseignement selon le domaine d'étude.

Ce système permet d'organiser et de communiquer les données sur l'éducation de manière harmonisée dans tout le Canada. Chaque programme d'enseignement se voit attribuer un code CPE, qui se compose de six chiffres. Les codes CPE sont de plus en plus importants dans nos soumissions de programmes, car ils indiquent aux candidats si les programmes sont admissibles aux permis de travail post-diplôme (PTPD).

D'où viennent les codes CPE ?

Le code de CPE s'agit d'un système de classification hiérarchique permettant d'organiser les programmes d'enseignement en fonction du domaine d'études. Il a été développé par le National Center for Education Statistics (NCES) aux États-Unis et adapté pour être utilisé au Canada par Statistique Canada.

Il s'agit de la norme officielle de Statistique Canada pour l'organisation, la collecte, le traitement, la diffusion et l'analyse des statistiques sur les domaines d'études.

Un peu d'histoire

Depuis l'automne 2024, les codes CPE ont eu un impact significatif sur les collèges de l'Ontario. De nouveaux règlements ont été mis en œuvre le 1er novembre 2024 afin d'aligner les programmes post-secondaires sur des domaines d'études spécifiques jugés essentiels pour les besoins en main-d'œuvre du Canada. Ces règlements exigent que les nouveaux.elles candidat.e.s à un permis d'études s'inscrivent à des programmes dans ces domaines prioritaires pour être admissibles à un permis PTPD. Ce changement vise à garantir que les diplômé.e.s internationaux possèdent des compétences très demandées sur le marché du travail canadien.

Aller de l'avant :

- **Exigence d'alignement** : L'alignement du code CPE sera désormais requis pour chaque nouvelle soumission. L'équipe du SVTC examinera et confirmera le code CPE avec la validation du programme pour s'assurer que les programmes sont correctement catégorisés et répondent aux normes nécessaires. Pour garantir l'alignement du CPE, les collèges peuvent contacter le SAQCO avant le début de la révision informelle afin de discuter des attentes relatives à l'attribution du code CPE.
- **Modèles mis à jour** : Le gabarit pour la révision informelle a été mis à jour pour demander le code CPE.
- **Outil SVTC AA** : Dans l'outil SVTC AA, les utilisateurs devront identifier le code et le titre du CPE dans la section de Secteurs professionnels avec les codes CNP pour une nouvelle soumission de programme et dans la section Commentaires à la fin de la soumission pour une modification de titre.

L'importance de l'alignement des codes CPE :

L'alignement des codes CPE est essentiel pour identifier les programmes éligibles au permis de travail post-diplôme (PTPD). En veillant à l'exactitude de l'alignement du code CPE, nous pouvons mieux soutenir les perspectives de carrière de nos étudiant.e.s et maintenir l'intégrité de nos programmes. Le processus d'alignement est très spécifique et prend en compte plusieurs facteurs, notamment :

- **Titre du programme** : Aligner le titre sur les titres identifiés par le code CPE ou sur d'autres titres qui pourraient raisonnablement s'aligner sur eux.
- **Objectif du programme** : Choisir une formulation intentionnelle pour l'objectif du programme en utilisant les informations identifiées dans la description du code CPE, en veillant à ne pas utiliser des mots qui pourraient mieux correspondre à un code CPE différent.
- **Informations sur le marché du travail** : Chaque code CPE identifie les domaines d'emploi avec lesquels les informations sur le marché du travail et les perspectives d'emploi du programme devraient facilement s'aligner. Il est important de veiller à ne pas utiliser les domaines d'emploi dans la section des exclusions.
- **Cours proposés** : La majorité des descriptions de CPE identifient le contenu du programme et les cours devraient être alignés avec ces détails. Il est essentiel que les titres et les descriptions des cours soient clairs et indiquent précisément les compétences et les apprentissages spécifiques qui pourraient avoir une incidence sur l'alignement.
- **Conditions d'admission** : Cette composante n'est pas toujours affectée, mais il arrive qu'elle entraîne un alignement sur un titre de compétence plus élevé ou un code CPE spécifique à un domaine.
- **Harmonisation avec le programme standard** : Si le programme présenté est associé à une norme de programme, il doit être conforme au code CPE préétabli afin de maintenir la conformité avec le secteur. Un code CPE différent peut être utilisé lorsqu'un programme a un modificateur de titre.
- **Précédent historique** : Il est important d'examiner et de prendre en compte d'autres programmes similaires afin de maintenir la cohésion du secteur avec l'alignement du code CPE.

Comment aligner les codes CPE ?

- **Outil de recherche CPE** : Outil de Statistique Canada permettant de rechercher la description, les exemples illustratifs et les exclusions de tous les codes CPE.
- **Tableau MCU** : Registre du ministère pour tous les alignements de codes CPE dans le système des collèges. Ce registre est mis à jour mensuellement.
- **Critères relatifs au domaine d'étude (Codes admissibles à un PTPD)** : Outil de Statistique Canada permettant de rechercher les codes CPE pour leur admissibilité à un permis de travail post-diplôme (PTPD).

